

Pour ce qui est de la tragédie dont parle le député, les équipages de navire sont sortis en mer même s'ils ont été victimes d'abus de la part du gouvernement qui a fait des pieds et des mains depuis deux ans pour reporter le plus possible ou rejeter leurs demandes légitimes au lieu d'en reconnaître le bien-fondé et les approuver. Malgré tout, *The Alert*, navire qui n'appartenait pas à la garde côtière, prit le large avec un équipage complet et des services d'urgence supérieurs à la normale.

Le syndicat représentant ces travailleurs n'a rien ménagé pour s'assurer de leur disponibilité en cas d'urgence. Les syndiqués ne sont pas restés à la maison, bien à la chaleur. Ils ont fait du piquetage et ils ont laissé tomber leurs panneaux de grève dès l'instant où on a eu besoin de leurs services.

Leur syndicat, l'Alliance de la Fonction publique du Canada, a dépensé des milliers et des milliers de dollars, même s'il n'était pas obligé de le faire, pour s'assurer que ces travailleurs étaient disponibles en tout temps en cas d'urgence. Ce n'est pas le gouvernement, mais l'agent de négociation, que le gouvernement refuse même de reconnaître dans la loi, qui a payé les notes d'hôtel. Les travailleurs ont volontairement quitté leurs collectivités et sont restés loin de leurs familles pendant des semaines entières pour être disponibles en cas d'urgence. Le syndicat les a installés dans des hôtels et a assuré leur transport. Ils sont demeurés sur les lieux afin de répondre à n'importe quel type d'urgence. Cette opération s'est faite au prix de sacrifices personnels, et tous les membres du syndicat y ont contribué financièrement. Malgré tout, le député a le front d'intervenir à la Chambre et de chercher à associer le nom et la réputation de ces travailleurs à une tragédie.

Le député prétend que les représentants de ce côté-ci de la Chambre ne se rendent pas compte du sérieux de la situation. C'est tout à fait le contraire, et je reviendrai là-dessus avec quelques détails. Nous savons qui blâmer, c'est le gouvernement, incompetent et inepte, qui ne peut respecter le processus de négociation collective et ne se préoccupe pas de rémunérer les gens selon leur mérite ni de verser le même salaire à tous ceux qui font le même travail. Le gouvernement ne se soucie pas le moins du monde de suivre le processus voulu. Il utilise tous les moyens légaux à sa disposition pour contourner le processus de négociation collective et il perd du temps et de

Initiatives ministérielles

l'argent précieux en traînant les gens devant les tribunaux au lieu d'essayer de s'entendre avec eux.

Ce sont les députés de ce côté-ci de la Chambre qui, avant le déclenchement de la grève, ont posé des questions à la Chambre et signalé au gouvernement que la situation devenait dangereuse et qu'il fallait agir rapidement pour signer ces conventions collectives.

Le printemps dernier, nous avons soulevé à la Chambre la question de l'équité salariale pour les travailleurs des services hospitaliers. C'était après que les premiers accords eurent été négociés, acceptés et renvoyés aux unités de négociation. C'était au moment où les différentes unités de négociation se demandaient si elles allaient approuver ou rejeter les accords négociés en leur nom. Je reviendrai là-dessus plus en détail après la pause-déjeuner.

Les travailleurs des services hospitaliers voulaient une preuve que le gouvernement comprenait vraiment toute la question fondamentale des droits de la personne, de la justice et de l'équité. Ils voulaient simplement que le gouvernement leur accorde ce à quoi ils avaient droit selon la Commission des droits de la personne. Ils voulaient simplement que le gouvernement tienne compte de l'équité salariale dans leur convention afin que ceux qui font le même travail, que ce soit dans un bureau de l'État ou au foyer pour anciens combattants sur le chemin Smyth, touchent le même salaire.

Le gouvernement avait négocié pendant 18 mois sans jamais aborder ces questions. Il avait refusé de reconnaître qu'il fallait tenir compte du problème fondamental de l'équité salariale dans leur convention collective avec le gouvernement du Canada.

Si nos anciens combattants ne reçoivent pas tous les soins nécessaires à l'heure actuelle, c'est parce que le gouvernement a préféré ne pas répondre et continuer à tergiverser lorsque nous avons soulevé cette question à la Chambre en juin dernier. Le gouvernement savait que cette grève était inévitable. Le gouvernement le savait parce que nous l'avions averti à la Chambre. Les travailleurs avaient dit que l'entente serait rejetée si elle ne tranchait pas cette question. Déjà, il y a deux ans, le gouvernement savait à quoi aboutirait l'intransigence, l'entêtement et la stupidité dont il faisait preuve en refusant d'admettre l'équité et la justice des revendications. La Commission canadienne des droits de la personne avait dit au gouvernement ce qui était juste et acceptable dans une telle situation. Si un seul ancien combattant